

## Plateforme Ens/AJ WAPI : objectifs opérationnels / « plan d'actions 2021-2022 »

### **Objectif « Transmettre des informations de la plateforme vers les écoles fondamentales et secondaires, vers les différents services de l'aide à la jeunesse et d'autres secteurs »**

Afin de transmettre toute information, la plateforme :

- ✓ passe par les « canaux de communication » existants en les « mandatant » :  
l'agent de liaison du SAJ et les agents de prévention (vers AJ) ;  
les représentants du conseil zonal des CPMS (vers les CPMS de leur réseau respectif) ;
- ✓ crée de nouveaux « canaux de communication » (vers les écoles)  
en proposant la désignation par école d'un référent (pour être des relais ascendants et descendants) en passant soit par les directions d'écoles connues de la plateforme ou soit par un service de proximité qui travaille avec l'école ;  
en proposant qu'un représentant de la plateforme participe ponctuellement aux réunions de PO ou de directions par réseau afin d'y présenter l'information souhaitée;
- ✓ centre la communication sur les bassins scolaires (Tournai, Mouscron et Ath) en local pour éviter de perdre des infos.

### **Objectif « Recueillir les informations concrètes auprès de personnes qui peuvent nourrir ses débats notamment sur les réalités de terrain, sur des initiatives ou des projets locaux »**

Afin de recueillir les informations pertinentes, la plateforme :

- ✓ liste et invite de manière permanente des personnes ressources ;
- ✓ propose d'inviter à la plateforme les CSA (Conseillers de soutien et d'accompagnement) ;
- ✓ va sur le terrain et questionne directement les écoles pour savoir ce qui se fait sur le terrain en collaboration avec l'AAJ

### **Objectif « Sensibiliser les différents partenaires aux points d'attention relevés lors des débats en plateforme »**

Afin de sensibiliser les différents partenaires suite au partage de pratiques, d'infos et de constats, la plateforme:

- ✓ établit, deux fois par an, un relevé, un état des lieux des points sensibles, compliqués et interpelle la Commission de concertation ;
- ✓ communique cet état des lieux afin de l'insérer dans le Diagnostic social du Conseil de prévention pour que les projets de prévention puisse y répondre éventuellement ;

- ✓ réalise un relevé exhaustif des activités entre pairs qui visent l'amélioration du bien-être des jeunes, le diffuse via les acteurs scolaires (ajout Bureau/Rhéseau) ;
- ✓ réalise un « glossaire » reprenant toutes les abréviations et sigles de l'aide à la jeunesse, avec le soutien du service de prévention, et reprenant ceux de l'enseignement éventuellement.

**Objectif « Constituer et communiquer un état des lieux portant sur les concertations locales et supra locales, sur des projets menés sur le terrain, ..... »**

Afin de remplir ses missions, la plateforme :

- ✓ constitue une cartographie des concertations locales existantes afin d'inviter un représentant comme personne ressource à la plateforme ;
- ✓ détermine les endroits où des concertations peuvent être soutenues ou créées ;
- ✓ propose un soutien concret aux écoles désireuses (et identifiées par le DZ) de s'inscrire dans leur environnement proche afin d'y trouver des ressources répondant à leurs besoins.

**Objectif « Mettre en avant la complémentarité entre l'enseignement et les services de l'aide à la jeunesse et d'autres secteurs, en respectant les missions, la déontologie et le cadre de travail de chacun »**

Afin de mettre en avant cette complémentarité entre notamment les deux secteurs et de faire connaître la diversité des pratiques sectorielles bien souvent méconnues par les autres secteurs, la plateforme :

- ✓ organise un évènement ou une journée d'échanges et de présentation d'un relevé exhaustif des expériences intersectorielles intéressantes et probantes, comme :
  - concertations de pratiques collaboratives dans les écoles,
  - référents assuétudes
  - mois de la formation du qualifiant... (en mai)...

Les écoles de la zone seraient invitées afin de montrer la plus-value de la concertation entre les deux secteurs par rapport aux 4 thématiques.

- ✓ suscite et soutient, lors par exemple de journées pédagogiques organisée dans les écoles de la zone, la présentation de l'offre des services de l'AAJ (vignettes concrètes...) ;
- ✓ suscite et soutient, en collaboration avec la DZ, la présentation de l'offre des services de l'AAJ (vignettes concrètes...) lors de réunions en septembre ;

Afin de réaliser les objectifs ci-dessus, la plateforme organise une fois par an un moment d'évaluation.